Envoyé en préfecture le 22/06/2026
Reçu en préfecture le 22/06/2026
Publié le
ID : 022-212201115-20260605-2026_06_010-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
COMMUNE DE LANMODEZ

Nombre de Conseillers :
En exercice : 11
Présents : 10
Votants : 11

Date de la convocation : 01/06/2026

L'an deux mil vingt-six,
Le vendredi 5 juin à 19 h 30
Le Conseil Municipal de la Commune de LANMODEZ
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire A la Mairie, sous la présidence, de Madame Lognoné Jamila, Maire.
Etaient présents : Mesdames LE BIDEAU Noémie, IZAUTE Marie Emmanuelle, ROLLAND-CAVELAN Nolwenn, DOMANCICH Lydie et Messieurs ROMBAUT Philippe PARANTHOËN Rémi, LUCAS Fabien, BOULANGER Pierre Pascal et JOUAN Patrick.
Absents : Madame DURAND Sylvie procuration à Madame IZAUTE Marie Emmanuelle.
Secrétaire : Madame IZAUTE Marie Emmanuelle a été élue secrétaire.

ACQUISITION D'UNE DEBROUSSAILLEUSE

Madame La Maire informe le conseil municipal qu'il s'avère nécessaire d'acquérir une débroussailleuse pour le service technique. Elle présente à l'assemblée plusieurs devis.

Le Conseil municipal par 11 voix pour :

- **EMET** un avis favorable pour l'acquisition d'une débroussailleuse pour le service technique
- **DECIDE** de choisir la débroussailleuse de chez PMS motoculture à Paimpol pour un coût TTC de 945.00 € soit 787.50 € HT
- **AUTORISE** Madame La Maire à signer le devis et la facture à intervenir
- **PRECISE** que la facture sera réglée en section d'investissement à l'opération « acquisition de matériel ».

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
La Maire
Lognoné Jamila.

MAIRIE DE LANMODEZ 22610

J Lognoné

Certifié exécutoire par transmission, Le 22/06/2026 En Préfecture des Côtes d'Armor
La Maire, Lognoné Jamila.

J Lognoné

MAIRIE DE LANMODEZ 22610